

Centre de véhicules Châssis de camion	Marque de fabrication MERCEDES - BENZ	Type L P 5 0 0 0 b / 42	Modèle année 1958	Document-type N° 2 5 3 1 - A
Caractéristiques "LP.5000 b" s/plaquette du constructeur. - Direction avancée, - Empattement 4'200 mm Carburant mazout / diesel Nombre de cylindres 6				
Constructeur du châssis	DAIMLER - BENZ AG., Stuttgart-Untertürkheim, Werk Gaggenau (D)			
N° de châssis frappé	à droite à l'avant latér. s/longeron (derr. filtre à air) & s/plaqu. constructeur			
N° du moteur frappé	à droite, à l'arrière s/bloc-moteur, sur plaquette du constructeur			
Type du moteur	O H 3 2 6			
Position du mot.	à l'avant	Frein-moteur	sur échappement "D.B."	
Cylindrée	10'810. cm³	Frein de secours	prise pr. freinage indir. (air compr.)	
Temps	4	Transmission	mécanique	Travail/Cabest. -
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant	6	Creechi de rem. automatique
Entraînement s/roues	AR	Vitesse en 1 ^{re}	6,4/7,2/8,5 *)	Velo avant 1'930
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	60/68/80 *)	Velo arrière 1'680
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel	-	Diam. de bray. 16,0 m 16,0
Frein à pied	à air comprimé, à expansion interne, sur toutes les roues			
Frein à main	mécanique, à expansion interne / frein à cliquet, par tringles sur roues arrières			
Poids	avant	arr.	total	Pneumatiques
A vide s. cab.	3'070	1'930	5'000	Dimension
Charge utile	-	-	*)	Charge pneu
Total	-	-	-	Larg. bd. roul.
Garantie de fabr.	4'500	7'600	11'400	Pression spec.
Poids max. garanti nr. train roulant	27'400		Nombre de portes	2 (cabine)
Direction: position	à gauche - avancée		Marque du moteur	MERCEDES - BENZ
Alésage	128		Cours	140
Ferme de la carrosserie	cabine avancée fermée (construction suisse : Flückiger - Huttwil)			G. V. Impôts 55,05/172
Nombre de places: total	2 (avant 2 milieu - arr. -)			Places debout -
Siège arrière	-			Side-car -

G. V. Impôts 55,05/172

(DIN)

***)

Phares: marque	2/ BOSCH	Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av. lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV= latéral. (orange)	- AR= comb. av. feux stop (or.)
Feux de position	2/ dans les phares	Ecrans-glace	2/ à air comprimé
Phare brouillard	-	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrière	2/ ds. boîtiers combinés (rouge)	Rétroviseur	2/ à l'ext. s/côtés cabine
Réfecteurs	2/ séparés	Indicateur de vitesse	1/ km/h
Feu stop	2/ combinés av. clignoteurs (or.)	Figures de radiateur	Aucune
Eclairage n° de contrôle	1/ comb. à gauche pr. pl. haute		
Phare marche arrière	-		
Equipement électrique	(2x12)	24	Volts
Niveau du bruit	84 EMSI d B à 2'000 T/min.		

Observations et exceptions

- *) Dépend du rapport de démultiplication du pont arrière.
- **) Charge utile : la charge utile accordée ne doit en aucun cas dépasser :
 - a) 5,0 t. pour pont normal
 - b) 4,5 t. pour pont basculant, fourgon ou exécutions spéciales.
- ***) Equipement : est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation individuelle.

Lieu et date de l'expertise-type Berno, le 11. 4. 1958

La Commission d'expertise-type